



# Ligue de Football des Pays de la Loire



## Comité de Direction

Procès-Verbal N°10

<b>Réunion du :</b>	Lundi 28 mars 2022
<b>Présidence :</b>	Didier ESOR – Guy RIBRAULT (en visio)
<b>Présents :</b>	Marie-Hélène BAUDRY - Jacques BODIN - Valérie BOUDER - Jean-Yves CADIET - Alain CHARRANCE - Martine COCHON – Sébastien CORNEC - David COTTREAU - Guy COUSIN - Alain DURAND - Jean-Jacques GAZEAU - Gabriel GÔ - Laurent GRELIER - Jacques HAMARD - Mickaël HERRIAU - René JOUNEAUX - Philippe LESAGE - Alain MARTIN (en visio)
<b>Invité :</b>	Thierry BARBARIT
<b>Assistent :</b>	Lionnel DUCLOZ (D.T.R.) en visio – Julien LEROY (directeur adjoint)
<b>Excusés :</b>	Luc BRUNEAU - Frédéric DAVY - Patrick DRENO - Bruno LA POSTA - Nicolas POTTIER - Jérôme CLEMENT (directeur)

### 1. Publication des Procès-verbaux

➤ **Le Comité de Direction prend acte des PV validés suivants :**

Bureau PV N°12 du 14.02.2022	CR SEEF - PV n13
Bureau PV N°13 du 07.03.2022	CRAR - PV n05-170222
CODIR PV N°09 du 21.02.2022	CRAR - PV n06-100322
CROC Jeunes Masculins - PV N° 36– 23022022	CRAD - PV n09-170222
CROC Jeunes Masculins - PV N° 37 -01032022	CRAD - PV n10-240222
CROC Jeunes Masculins - PV N° 38 -07032022	CRAD - PV n11-100322
CROC Jeunes Masculins - PV N° 39 -15032022	CRRC PV n50-280222
CROC Jeunes Masculins - PV N° 40 -21032022	CRRC PV n51 - 02.03.2022
CROC Seniors M - PV n°21 - 02.03.2022	CRRC PV n52 - 10.03.2022
CROC Futsal - PV N°12 du 28.02.2022	CRRC PV n53-110322
CROC F - PV n°23 - 09.02.2022	CRRC PV n54 - 17.03.2022
CRD - PV n°38 (23.02.2022)	CRRC PV n55 - 23.03.2022
CRD - PV n39-020322	PV N°2 CR SEEF - PV n14 - 15032022CR PEF-
CRD - PV n°40 (09.03.2022)	CITOYENNETE du 02.03.2022
CRD - PV n°41 (12.03.2022)	2022-03-05 PV CRVB N°4
CRD - PV n°42 (16.03.2022)	CRA Lois du Jeu_PV N08 du 22.03.2022
CRD - PV n°43 (19.03.2022)	

### 2. Informations du Président

- **Journée Nationale des Bénévoles le 8 mai 2022** : organisation des déplacements conjointe avec les districts.
- **Finale de la Coupe de France le 7 mai 2022** : organisation de la vente des billets auprès des clubs et licenciés.

- **Match International Féminin France / Slovénie du 12 avril 2022** : promotion auprès des clubs et des licenciés pour assurer la meilleure présence du public.
- **Retour sur le Collège des Présidents de Ligue** : échanges sur la nouvelle pyramide des compétitions, l'arbitrage à valoriser, les solutions à trouver pour la pratique compétitive des jeunes filles.

**Dossier du STO Maine** : état des lieux du club à la suite de la radiation prononcée. Un courrier recommandé de demande de paiement des sommes dues à la Ligue (18640.55 €) a été adressé au club, lequel n'a pas été retiré par les dirigeants. Une procédure en recouvrement sera engagée. Est rappelé qu'en application de l'article 45 des Règlements Généraux de la FFF, « *les membres des Comités de Direction des clubs sont personnellement responsables, vis-à-vis de la Fédération, des sommes dues à un titre quelconque : cotisation, amendes, abonnements, remboursement, etc. Le non-paiement est passible de la sanction prévue au Titre 4.* »

Conformément à l'article 200 du titre 4 des Règlements Généraux de la FFF, « *les organismes fédéraux prennent des sanctions administratives nécessitées par la bonne marche de l'instance et la mise en œuvre de ses règlements.*

*Dans ce cadre, les principales sanctions administratives que peuvent prendre les instances dirigeantes de la F.F.F., de la L.F.P., des Ligues ou des Districts ainsi que leurs commissions, sont les suivantes :*

(...)

*-la non-délivrance de licence ; (...)* »

**Le comité de direction décide de prononcer la non-délivrance de licence pour les dirigeants ci-dessous listés tant que le volet financier n'est pas réglé.**

- **Madame L'EBRELLEC Gaelle, Présidente**
- **Monsieur MOREAU Patrick, vice-Président**
- **Madame LOISEAU Karine, Secrétaire Générale**
- **Monsieur GUILLOTIN Benoît, Secrétaire adjoint**
- **Madame ELEGIDO Véronique, Trésorière**
- **Madame MOREAU Patricia, Trésorière adjointe**

**Conformément aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, la présente décision est susceptible de recours en appel et dernier ressort devant la Commission Fédérale compétente de la FFF dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.**

- **Assemblée Fédérale d'hiver : 12 novembre 2022.** En principe, il n'y aura pas d'impact sur la date de notre AG du 5 novembre, la FFF réfléchissant à une adaptation réglementaire adéquate.
- **Tournée des clubs régionaux** : début des rencontres avec les clubs régionaux. Seront évoqués :
  - ✓ le point sur les compétitions,
  - ✓ la nouvelle pyramide nationale,
  - ✓ la fidélisation des jeunes féminines,
  - ✓ l'adaptation éventuelle des compétitions futsal,
  - ✓ le climat autour des rencontres ainsi que les relations clubs vs instances.
- **Pyramide des compétitions** : présentation des différentes options de réorganisation de la pyramide.

### 3. Vie de la Ligue

#### 3.1. ACTIVITES GENERALES

- **Projet #Ligue de Demain #** : le point sur l'avancement de la mise en œuvre et les options de vente de notre site actuel.
- **Licences** : chiffres quasi identiques à ceux de la saison 19-20 et une belle progression chez les féminines
- **Mouvements de clubs** : validation des mouvements (document en annexe).

### 3.2. ACTIVITES TECHNIQUES

- Festival U13 : changement de date (30 avril). Organisation en cours avec les intervenants.
- Point synthétique sur ETR élargie du 25/03
- Expérimentations en cours sur les territoires. Déploiement à anticiper pour outil de gestion FAL.
- CR des stages PPF
- Evolution à prévoir sur les futurs projets club et stratégie d'accompagnement
- Challenge national du PEF 02/03 juillet
- Projet de soutien à la dynamique du PEF
- Sport adapté : table ronde avec les districts et les représentants régionaux. Binôme régional (CT + élu) à désigner prochainement.

## 4. Vie des Pôles

### 4.1. PÔLE FORMATION

- **Visite de l'IFF** : refonte du BMF prévu et proposition de nouvelles formations diplômantes pour la saison 2023-2024.
- **Retour de l'observatoire du Bénévolat et de l'Emploi**
- **Formations professionnelles** :
  - ✓ Dossiers d'inscription BMF/BEF
  - ✓ Examens BMF

### 4.2. PÔLE ARBITRAGE

- **Présentation de l'ETRA** - projet d'organisation

### 4.3. POLE JURIDIQUE

- **Appel incident** : décision de la Commission Supérieure d'Appel du 17.02.2022.
- **Décision du Tribunal administratif de Nantes** rejetant la requête de l'association C'WEST FUTSAL

### 4.4. PÔLE DES COMPETITIONS

- **Compétitions à jour** (3 matchs en retard).
- **Finales seniors et jeunes** le 11 juin au Poiré sur Vie. Incertitudes sur les finales féminines.

### 4.5. PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- **CR des Labels**
  - ✓ La Commission Régionale des labels, informée d'un dossier disciplinaire concernant POUZAUGE BOCAGE, propose d'intégrer cet élément dans la prise en compte de son évaluation sur l'Item PEF.

**Le Comité de Direction valide la proposition.**

- ✓ La Commission Régionale des labels enregistre le départ de M. Jean Charles Guerin dont elle remercie l'engagement au sein de la Commission. Elle propose son remplacement par M. Patrice BOUTIN.

**Le Comité de direction valide la nomination de M. Patrice BOUTIN en tant que membre de la CR des Labels**

- **CR Contrôle des Clubs**
  - ✓ Nomination de Nicolas LE ROHO

**Le Comité de direction valide la nomination de M. Nicolas LE ROHO en tant que membre de la CR Contrôle des Clubs**

- ✓ **Proposition de la CRCC** - Extrait de PV : « Le président rappelle à la Commission que dans le cadre d'une accession en National 3 et en National 2, les règlements du championnat National 2 et du Championnat National 3 prévoient que les clubs accédant ont l'obligation de dégager des capitaux propres positifs à l'issue de l'exercice en cours. Or, Il semble que rien ne soit prévu au niveau du règlement du championnat pour les clubs de R2 accédant en R1. La Commission, sur proposition de son président, décide dans le cadre d'une harmonisation et d'une meilleure équité sportive, de suggérer au Comité de direction de la ligue de mettre en œuvre cette règle au niveau du règlement de la compétition. »

**Le comité de direction décide d'intégrer cette disposition dans les règlements de la Ligue.**

#### 4.6. PÔLE Foot de demain

- LFA – Rôle et missions du référent territorial Ligue Nouvelle Pratique : participation à l'élaboration du plan de développement fédéral, déclinaison sur le territoire de ce plan de développement, présence aux réunions du groupe de travail, présence sur les événements nationaux dédiés à la pratique.
- Point sur les réunions des référents territoriaux de la Ligue qui se sont déroulées à ce jour avec la LFA
- Tournée Futnet Tour et Beach Vert 2022 : finalisation en cours des différentes étapes (6 en Futnet Tour et 15 en Beach Vert)
- Beach Soccer : changement de site pour la finale du National : Châteauroux (15, 16 et 17 juillet) au lieu de Saint Jean de Monts, pas de Demi-Finale du National cette année. Organisation de challenges départementaux (masculin et féminin) dans les Districts, les vainqueurs qualifiés pour la Finale Régionale les samedi 25 et dimanche 26 juin 2022 au Parc de loisir du Lac de Maine à Angers

### 5. Questions diverses – Tour de table

- **Trésorerie** : l'enveloppe consacrée aux licences dirigeants, formation d'arbitres laisse dégager un excédent.

**Le comité directeur décide d'affecter la somme restante (environ 100 000 euros à ce jour) à la prise en charge de 5 euros par licence volontaire et dirigeant payante. Cette somme sera donc versée sur les comptes des clubs.**

- **Situation en Ukraine** : précisions sur les conditions d'accès à la pratique (réglementation habituelle en matière de transferts internationaux).
- **Règlements LFPL** : l'article 18 nécessite une réécriture. Ce point est à l'étude par le Pôle Juridique.
- **Tension autour des rencontres de jeunes** : le nombre d'arbitres qui veulent arrêter devant ces comportements augmente. La nécessité de mettre fin à cette situation est de plus en plus manifeste.

### 6. Prochaines réunions

- Codir le : 11 avril 2022
- Bureau le : 02 mai 2022
- AG LFPL : 21 mai 2022 (La Flèche)

**Le Président,  
Didier ESOR**



**Le Président Délégué  
Guy RIBRAULT**



**Le Secrétaire Général  
Guy COUSIN**



MOUVEMENTS DE CLUBS - Réunion Codir du 28.03.22

**INACTIVITÉ**

CDG	NOM	N° Affil	Nature	Catégories	A compter du	Jusqu'au	Saisie Footclubs	Avis favorable district	Observations	Avis ligue
72	FC JOUÉ L'ABBÉ LA GUIERCHE	552451	PARTIELLE	LIBRE SENIOR	21-mars-22		22/03/2022	23/03/2022		

**AFFILIATIONS**

CDG	PRATIQUE	N° Affiliation	Nom du club	Abrégé	Siège social	Recu le...	Pièces justificatives	Avis favorable district	Avis ligue
44	LOISIR		NANTES FEMI SOCCER	Nantes Fémi Soccer	Nantes	25/02/2022	Attestation sur l'honneur du 07-01-22 Pv ag constitutive du 29-09-21 Récépissé prefecture du 01-12-21 Statuts du 29-09-21	08/03/2022	